

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil seize
Le vingt-trois mai
Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC dûment convoqué,
S'est réuni en session ordinaire à vingt heures en mairie
Sous la présidence de Monsieur GUIHARD Alain, Maire
Date de convocation du conseil municipal : le 13 mai 2016

Conseillers en exercice : 27 Conseillers présents : 25 Votants : 26

PRESENTS: Mme AMELINE Yolande- M. BOCENO Julien- M. BOUSSEAU Yannick- M. BUESSLER-MUELA Patrick- M. CHATAL Jean-Paul- M. CHESNIN Nicolas- M. DAVID Gérard- M. DAVID Guy- Mme DENIGOT Béatrice- Mme DESMOTS Isabelle- Mme GERARD-KNIGHT Marie-Noëlle- Mme GICQUIAUX Cécile- Mme GRUEL Nathalie- M. GUIHARD Alain- Mme HUGUET Evelyne- Mme LEVRAUD Françoise- M. LORJOUX Laurent- M. OILLIC Jean-Paul- Mme PANHELLEUX Françoise- Mme PERRAUD Chantal- Mme PERRONNEAU Claire-Lise- Mme PHILIPPE Jocelyne- M. PRAT Pierre- M. SEIGNARD Jérôme- M. TATTEVIN Frédéric

ABSENTS EXCUSÉS : M. BRIAND Jean-Yves- M. FREOUR Jean-Claude

POUVOIRS : M. FREOUR Jean-Claude à M. OILLIC Jean-Paul

Secrétaire de séance : M. SEIGNARD Jérôme

Délibération n°2016D53 : Désignation de M. Frédéric TATTEVIN dans les commissions municipales

Par délibération en date du 14 avril 2014, le conseil municipal a formé les huit commissions suivantes :

- Commission des finances
- Commission « Subventions »
- Commission « Urbanisme »
- Commission « Voirie- Bâtiments- Matériel- Assainissement »
- Commission « Sport- Loisirs- Vie associative »
- Commission « Agriculture- Environnement »
- Commission « Communication- Culture »
- Commission « Enfance- Jeunesse- Affaires scolaires »

A la suite de l'installation, le 11 avril 2016, de M. Frédéric TATTEVIN en tant que conseiller municipal en remplacement de Mme Jocelyne BOMPOIL, démissionnaire, M. le Maire propose de désigner M. TATTEVIN comme membre dans les commissions « Sport- Loisirs- Vie associative » et « Agriculture- Environnement ».

Après cet exposé, le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'installation de M. Frédéric TATTEVIN au sein de ces deux commissions.

Le conseil municipal, après délibération,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 avril 2014 ayant institué des commissions municipales,

Entendu l'exposé du Maire,

- **autorise à l'unanimité l'installation de M. Frédéric TATTEVIN au sein des commissions « Sport- Loisirs- Vie associative » et « Agriculture- Environnement ».**

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Alain GUIHARD**



Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.